



Université de Monastir
Faculté de Médecine de Monastir

CERTIFICATS D'ETUDES
COMPLEMENTAIRES
(Thermalisme,
Hydrothérapie,
Thalassothérapie et
Climatothérapie)

Pour l'année universitaire
2018/2019
Standard pédagogique

CEC sans mémoire +

1. Présentation de la formation :

En Tunisie le thermalisme n'est pas une vocation, c'est un héritage millénaire qui, au fur des temps et des civilisations ayant traversé l'histoire du pays, s'est enrichi pour épouser son temps. A ce jour, les vestiges des thermes de l'époque phénicienne sont présents dans la ville d'outhna. Cependant c'est à l'ère carthaginoise et romaine que le thermalisme a connu son apogée : Bulla regia, Dougga, makthar, sbeitla, Capsa, Carthage et ses thermes d'antonin les plus grandioses aussi, avec la conquête arabe, le thermalisme ne changera pas de nature .Les hammams vont faire leur entrée dans le vocabulaire thermal. Ils sont les dignes héritiers des mœurs romaines. Leurs vertus relaxantes en font un produit fortement apprécié par les tunisiens. Les hammams ont constitué le support durant l'ère coloniale, au développement du thermalisme contemporain et la création des centres thermaux et de cure.

Afin de préserver la bonne position de la Tunisie à l'échelle mondiale en matière de thermalisme et de thalassothérapie et dans le cadre de la contribution au développement et à la promotion du tourisme médical et du bien être. La faculté de Médecine de Monastir s'est engagée dans La formation spécialisée en médecine thermale qui repose aujourd'hui sur la formation des futures compétences en Hydrologie et Climatologie médicales dans l'optique de promouvoir la qualité des soins dans les établissements thermaux et les centres de Thalassothérapie.

Dans une démarche de responsabilité sociétale, la Faculté de Médecine de Monastir s'associe au renforcement du Centre de Formation de l'Office National de Thermalisme et d'Hydrothérapie en collaboration avec la FEMTEC (*Fédération Mondiale de l'Hydrothérapie et Climatothérapie*) par un cycle de formation appelé Certificat d'étude Complémentaire qui se déroule sur un an ; les conditions d'inscription nécessitent d'être titulaire du doctorat en médecine que l'on soit généraliste ou spécialiste.

Elle comprend une formation théorique de 120 heures à laquelle s'ajoute un stage pratique en station thermale ou dans un centre de thalassothérapie.

Cette formation peut être considérée comme un diplôme entrant dans le cadre de la formation continue. La formation proposée doit en effet répondre aux enjeux et besoins actuels du thermalisme, à savoir : • former un nombre suffisant de médecins thermaux c'est-à-dire répondre à des besoins quantitatifs, • former des médecins thermaux en tenant compte de l'évolution de la place du thermalisme en thérapeutique c'est-à-dire répondre à des besoins qualitatifs conformément aux standards internationaux.

2. Objectifs de la formation :

Posséder des bases sérieuses de physiologie du métabolisme de l'eau et des électrolytes.

Connaissance des bases de la thérapeutique thermale, ses indications, ses contre-indications, son évolution et ses résultats

Capacité à prescrire et à surveiller un programme de soins en cure thermale.

Acquérir une formation permettant l'exercice médical en station thermale et la maîtrise des modalités de prescription des divers soins thermaux.

3. Équipe de pilotage du CEC:


Directeur du CEC :

Nom et prénom Khalfallah Taoufik

Grade Professeur

Adresse professionnelle Laboratoire de médecine de travail et d'Ergonomie – Faculté de Médecine de Monastir 5019 rue Avicenne Monastir.

Adresse Email : taoufik.khalfallah21@gmail.com.

Téléphone  : (+216) 98407091


Responsable(S) des études :

Nom et prénom Kesomtini Wassia épouse Languar

Grade Maître de conférences Agrégé

Adresse professionnelle Service de médecine Physique Réadaptation et Kinésithérapie EPS Taher Sfar 5100 Mahdia.

Adresse Email : kwassia@yahoo.fr

Téléphone  : (+216) 98246739

4. Public cible, critère d'éligibilité et de classement :

(Préciser le nombre maximum des inscrits prévus)

Publics cibles :

Résidents, Titulaires du diplôme de docteur en médecine et autres spécialités.

Critères de classement : CV avec lettre de motivation

- Professionnel du thermalisme thalassothérapie...
- Candidature ancienne
- Grade
- Représentativité / Quota par discipline et par institution

Nombre maximum des inscrits : 30

5. Modalités pratique de la formation :

- Durée de la formation :
 - Formation théorique : Volume horaire de 120 Heures.
- Sous forme des séminaires répartis sur l'année académique.
- 100 heures de présentiel (séminaires entre novembre 2018 et juin 2019),
- 20 heures d'e-learning
 - Formation Pratique : Volume horaire de 30 Heures
- Stage : 20 heures en cabinet de médecine thermale ou de centre de thalassothérapie
- 2 demi-journées de visite en établissement thermal ou de centre de thalassothérapie.

- Formation théorique :

(Nombre de module, modalité (cours/ED, présentiel à distance..) et volume horaire)

Liste des modules	Modalité	Volume horaire présentiel	Volume horaire à distance
Module 1 : Agents thermaux - vertus thérapeutiques et techniques des stations thermales	cours/ED,	10 h	2 h
Module 2 : Thérapeutiques Climatiques	cours/ED,	10h	2 h
Module 3 : Cures Thermales, Hydrologie de spécialité et crénothérapie des différentes affections	cours/ED,	45 h	10 h
Module 4 : Organisation, Management et gestion des établissements thermaux de santé	cours/ED,	10 h	2 h
Module 5 : Qualité des soins - sécurités des curistes et référentiels de qualité, Normes des établissements thermaux	cours/ED,	15 h	2 h
Module 6 : La réinsertion des Invalides, Handicapés et personnes âgées. Initiation à l'éducation sanitaire en milieu thermal.	cours/ED,	10 h	2 h
Total		100 h	20 h

- Formation pratique :

(Nombre de module, modalités et volume horaire)

Formation pratique : 30 heures dans une station thermale ou centre de thalassothérapie auprès d'un médecin thermal, matérialisé par un rapport écrit ne dépassant pas dix pages.

- Quota d'absence fixée :

- 20% du temps d'enseignement

- **Intervenants et formateurs :**

Nom et prénom	Qualification	Adresse professionnelle
Taoufik Khalfallah	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Wassia Kesomtini	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Raoudha Boussoffara	Professeur Universitaire	Doyenne Faculté de médecine de Monastir
Zohra Ben Salah	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Anis Jalled	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Mongi Touzi	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Jamel eddine Zili	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Issam Aloui	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Mohamed Younes	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Khelifa Mighri	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Jalel Knani	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Abderrazak Abid	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Mustapha Koubaa	Professeur Universitaire	Faculté de médecine de Monastir
Rzig Oueslati	Directeur Général	Office National de Thermalisme
Solimene umberto	Président	Fédération Mondiale de Thermalisme et de Climatothérapie
Dr Kaouther Meddeb	Médecin Thermal	SITT : Groupement Thalassothérapie Hydrologie Tunisie
Salem Nbili	Directeur Général	E.P.S Taher Sfar Mahdia
Dr Jalel Dahes	Médecin Thermal	Sousse
Dr Nizar Abbese	Médecin Thermal	Centre de Thalasso Mahdia Palace
Dr Baierem Islam	Médecin Thermal	Thalassa Monastir
Dr Abdennebi abderraouf	Médecin Thermal	Station Thermales Jbel ouest et Hammam Bourguiba

6. Modalités pratique d'évaluation :

(Modalité d'évaluation des modules théoriques et pratiques et dates prévues)

Évaluation théorique sous forme rédactionnelle

Évaluation pratique : Épreuve pratique - Compte rendu du Stage

Soumissions de travaux à distance (Évaluation continue –e-Learning)

Examen : Quatrième semaine du mois de juin

7. Soutenance de mémoire :

(Pour les CEC avec mémoire : Nombre et date des sessions des soutenance prévues)

.....

8. Conditions d'obtention du CEC :

Le candidat est déclaré admis si la moyenne des notes à l'ensemble des épreuves est supérieure ou égale à **10/20**.

Périodes et lieux des séminaires du CEC

Numéro de Séminaire	Modalité d'enseignement	Période	lieu
S1	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin novembre 2018	Faculté de Médecine de Monastir
S2	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin décembre 2018	Centre Thalosso Mahdia Palace
S3	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin janvier 2019	Centre Thalosso Thalassa Monastir
S4	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin février 2019	Centre Thalasso Sousse
S5	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin mars 2019	Service Médecine Physique EPS Monastir
S6	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin avril 2019	Station Thermale Hammam Bourguiba
S7	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin mai 2019	Faculté de Médecine de Monastir
S8	Cours/TD, vidéo	Deux jours de suite fin juin 2019	Faculté de Médecine de Monastir